REPUBLIQUE GABONAISE
MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DU TOURISME

Direction Générale des Impôts
BP 37 / 45 – Libreville
Tel : 79.53.76/77

ETAT DE LA MASSE SALARIALE

Exercice :…… (au titre duquel les salaires ont été versés)

La présente déclaration est à déposer avant le 30 avril simultanément aux déclarations n° ID01 ou ID14

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :……..

NIF : |__|__|__|__|__|__| |__|

Rubrique	Nombre de salariés	Total des rémunérations payées en 20__
Employés percevant un salaire brut inférieur à 1 000 000 de francs CFA par mois		
Employés percevant un salaire brut supérieur à 1 000 000 de francs CFA par mois		
TOTAL		

NB : Prendre les salaires bruts versés après déduction des retenues pour retraite et Sécurité sociale.